

# ANIMATEUR PÉRISCOLAIRE

## CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP) EN ALTERNANCE



### PUBLIC CONCERNÉ

- ✓ Animateurs d'activités périscolaires en structures associatives, communales, inter-communales
- ✓ Toute personne souhaitant se professionnaliser dans le domaine de l'animation périscolaire
- ✓ Aucune condition d'accès spécifique. Néanmoins, une expérience dans l'animation est conseillée

### OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser la spécificité des temps d'accueil périscolaire
- ✓ Préparer un projet d'animation de loisirs pour des publics enfants (3 à 12 ans)
- ✓ Maîtriser les outils et les techniques nécessaires à la mise en œuvre d'actions d'animation

### PROGRAMME DE FORMATION

#### MODULE DE POSITIONNEMENT 21h en centre

Ce module permet de clarifier le projet individuel de formation du stagiaire, formaliser sa conception de la fonction et de la formation et situer son niveau de compétences.



#### MODULE 1 35h en centre 52h en entreprise

##### ACCUEILLIR LES ENFANTS DANS LES TEMPS DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES

- Connaître les spécificités et contribuer à un temps d'animation périscolaire
- Identifier les fonctions d'un Accueil Collectif de Mineurs
- Accueillir les publics enfants en sécurité
- Mettre en place des espaces aménagés en fonction des publics accueillis
- Accueillir les familles
- Identifier les différents acteurs éducatifs et leur rôle

#### MODULE 2 63h en centre 60h en entreprise

##### CONCEVOIR UN PROJET D'ANIMATION

- Construire un diagnostic simplifié
- Utiliser les ressources de l'environnement de proximité, au service du projet
- Formuler des objectifs
- Déterminer des méthodes d'action
- S'approprier et utiliser des outils d'évaluation

#### MODULE 3 98h en centre 88h en entreprise

##### CONDUIRE DES TEMPS D'ANIMATION PÉRISCOLAIRE

- Connaître différents supports d'activités et les mettre en œuvre
- Choisir des démarches pédagogiques
- Construire et mettre en œuvre les séquences constitutives de cette démarche
- Favoriser la participation des enfants
- Animer la vie quotidienne

### ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- Formation organisée en alternance comprenant : 217 heures en centre de formation et un minimum de 200 heures en entreprise
- Accompagnement par un formateur référent et un tuteur
- L'évaluation se fait à travers 3 épreuves :
  - ✓ Production d'un compte-rendu écrit d'un projet d'animation
  - ✓ Soutenance à l'oral
  - ✓ Mise en situation d'animation
- Mise à disposition du centre ressources Infrep, accès Internet

#### VOTRE CONTACT

INFREP  
[infrep60@infrep.org](mailto:infrep60@infrep.org)  
 03 44 45 41 80

La Ligue de l'enseignement  
[bertrand.lecorps@laligue60.fr](mailto:bertrand.lecorps@laligue60.fr)  
 03 44 48 16 81

#### PROCHAINE SESSION

2017/ 2018